

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 114 (2016)
Heft: 4

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouveau rapport sur le bisphénol A

En 2011, la Commission pour la sécurité sociale et la santé publique du Conseil national avait demandé un rapport au Conseil fédéral sur l'utilité et les dangers de l'utilisation du bisphénol A (BPA) présent dans les emballages et les objets usuels (postulat 11.4045). Le postulat s'inquiétait notamment des effets du BPA sur l'activité hormonale de l'être humain.

Le bisphénol A est un composé organique utilisé dans la fabrication de matières plastiques et entrant donc dans la composition de nombreux objets (revêtement de boîte de conserve, biberons, papier thermique utilisé pour les tickets de caisse, jouets, etc.). Or, le BPA appartient à un groupe de substances qui peut agir sur le système endocrinien et ainsi influencer certains processus hormonaux, notamment le métabolisme des organismes.

L'être humain pouvant ainsi être exposé au BPA, le rapport apporte une évaluation des risques pour la santé du consommateur suite à l'absorption de BPA via l'alimentation (absorption orale) et via les objets quotidiens (absorption cutanée). Cette évaluation scientifique repose en grande partie sur celles effectuées par l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA).

Les conclusions de ce rapport indiquent que le BPA, à haute concentration, peut engendrer des conséquences négatives sur le foie et les reins. En revanche, les différentes études menées jusqu'à ce jour n'ont jamais mis en évidence le fait que le BPA puisse avoir des effets sur les systèmes reproductif, immunitaire, métabolique, cardiovasculaire et nerveux, ou encore être à l'origine de cancers.

Pas de danger à faibles doses

Si le BPA à forte dose peut être néfaste pour la santé humaine, le rapport met également en exergue le fait que l'absorption de BPA chez les consommateurs reste très faible. Même chez les personnes fortement exposées, la dose journalière acceptable n'est jamais dépassée. Les valeurs calculées sont même largement inférieures à la limite fixée dans la législation, qui elle-même comprend une marge de sécurité importante. De plus, les très faibles doses de BPA qui se retrouvent dans le corps hu-

main sont rapidement transformées en un produit métabolique ne présentant plus aucun effet oestrogénique et éliminé par les reins.

Malgré ces résultats rassurants, de nombreuses études sur les effets à faible dose sont encore menées partout dans le monde. Les autorités fédérales suivent attentivement leur développement afin de prendre les mesures qui s'imposeraient, si nécessaire, et de garantir ainsi une protection optimale de la santé des consommateurs.

Aucune matière n'est totalement inerte

Les matières plastiques ne font pas exception et, selon les conditions d'utilisation, elles peuvent être attaquées et se dégrader en partie, dégageant ainsi des composants et des produits de dégradation. C'est par ce mécanisme que des quantités infimes de bisphénol A sont libérées et migrent dans les denrées alimentaires. A noter aussi que certains aliments contiennent naturellement des perturbateurs endocriniens (comme le soja).

Source: Bénéfices et risques liés à l'utilisation du bisphénol A – Rapport du Conseil fédéral. Berne, 15 décembre 2015, 20 pages.

Pilules contraceptives prises en début de grossesse

Alors que près de 9% des utilisatrices de pilules auront une grossesse dans la première année d'utilisation, peu de données existent sur les éventuelles conséquences de cette exposition fœtale *in utero*. Des chercheurs américains de la Harvard TH Chan School of Public Health de Boston ont dépouillé le registre de près de 900 000 naissances vivantes répertoriées au Danemark entre 1997 et 2011. Ces données ont été croisées avec celles d'autres registres, notamment celui qui recense toutes les prescriptions délivrées par les pharmacies danoises depuis 1995.

Dans cette étude de cohorte prospective observationnelle, environ 2,5% des enfants (n=22 013) ont eu un diagnostic de malformations congénitales dès leur première année de vie: système nerveux (spina bifida), cœur, appareil respiratoire ou urinaire, tête ou membres. Les malformations liées à des causes connues telles que l'exposition prénatale à l'alcool ou des aberrations chromosomiques (à l'origine notamment de la triso-

Promouvoir l'allaitement, un investissement durable



Une campagne Unicef Mali en 2012

Une édition «spécial allaitement» de la célèbre revue *The Lancet* fait la démonstration qu'investir, pour un Etat, dans le soutien de l'allaitement maternel, par exemple grâce à des programmes d'éducation et de sensibilisation, a non seulement un impact sur la santé des femmes et des enfants, mais aussi sur son économie. Ainsi, augmenter le taux d'allai-

tement pourrait permettre une économie mondiale estimée à 302 milliards de dollars par année.

Cette nouvelle analyse repose sur 28 revues systématiques et autres méta-analyses, soit au total 1300 études portant sur les bénéfices, les déterminants et les tendances de l'allaitement maternel.

Il en résulte que la promotion de l'allaitement maternel permettrait:

- d'éviter, chaque année, le décès d'environ 820 000 enfants (âgés en majorité de moins de 6 mois);
- d'éviter la moitié de tous les épisodes de diarrhée et un tiers de toutes les infections respiratoires chez l'enfant;
- de réduire le risque de cancer du sein invasif (de 6 à 12%), de même que le risque de cancer de l'ovaire;
- d'éviter environ 20 000 décès de cancer du sein chaque année.

Source: «The Lancet», édition spéciale du 28 janvier 2016

mie 21) avaient été exclues de l'étude. La plupart des mères étudiées (69%) avaient arrêté les contraceptifs oraux plus de trois mois avant la conception, tandis que 21% n'avaient jamais pris la pilule. Seulement 8% avaient arrêté leur contraception orale moins de trois mois avant leur grossesse tandis qu'1% avait continué à la prendre alors qu'elles étaient déjà enceintes.

Le taux de malformations était globalement le même – de l'ordre de 25% – quel que soit le groupe: enfants nés de femmes qui avaient continué à prendre la pilule après le début de leur grossesse, ou enfants nés de femmes qui n'avaient jamais pris la pilule, ou encore enfants nés de femmes qui avaient arrêté la pilule avant d'être enceintes. Il n'y avait pas de différence après ajustement pour des facteurs de risque tels que l'âge de la mère, le niveau d'éducation ou de revenu, ou encore le tabagisme pendant la grossesse. Ces résultats permettent de rassurer les femmes qui s'aperçoivent tardivement d'une grossesse sous pilule contraceptive.

Source: Charlton, B.M. et al. (2016) Maternal use of oral contraceptives and risk of birth defects in Denmark: prospective, nationwide cohort study. «British Medical Journal». 2016; 352: h6712.

Soupçons à propos de la césarienne programmée

La leucémie aiguë lymphoblastique (LAL) est un cancer très fréquent chez l'enfant. Il y a de fortes présomptions que cette leucémie débute *in utero*, mais sa progression ou non dépendrait du développement immunitaire. Or, différentes données à disposition suggèrent que la césarienne interfère avec le développement normal du système immunitaire, notamment en altérant la composition du microbiote et en supprimant la réponse au stress qui a lieu durant le travail. Des études ont déjà établi un lien entre la césarienne et les risques de maladies ayant une forte composante immunitaire, comme l'asthme et le diabète de type 1. Une association avec la LAL n'avait pas été non confirmée.

Erin L. Marcotte de l'université du Minnesota et ses collègues ont regroupé 13 études dans une méta-analyse de type cas-contrôles comprenant des naissances survenues entre 1970 et 2013 dans neuf pays (Canada, Costa Rica, Egypte, France, Allemagne, Grèce, Italie, Nouvelle-Zélande et USA). Ils ont étudié 8780 cas de LAL et 1332 cas de leucémies aiguës myéloblastiques (LAM) chez des enfants, et ils ont pris en compte 23 459 cas contrôles.

Il en résulte que les enfants nés par césarienne programmée – et réalisée avant le début du travail – avaient un risque de LAL augmenté significativement de 23%. Les césariennes en urgence n'étaient pas associées à une élévation de risque de LAL. Les césariennes, programmées ou en urgence, n'augmentaient pas le risque de LAM.

Source: Marcotte, Erin L. et al. (2016) Caesarean delivery and risk of childhood leukaemia: a pooled analysis from the Childhood Leukemia International Consortium (CLIC). «The Lancet Haematology», 26 février 2016.

Accès inégal à la promotion de la santé



Genève 2015: un slogan compréhensible?

Mandatés par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) et l'Office fédéral de la santé publique, Paul Camenzind et Gabriele Wiedenmayer ont enquêté sur les comportements à risque en matière de santé en Suisse. L'accent a été mis en particulier sur les inégalités au sein de la population selon les critères du revenu et du niveau de formation. Il était également important de vérifier si des différences culturelles dans les comportements de santé en Suisse pouvaient être isolées empiriquement.

Sur la base des données de l'Enquête suisse sur la santé, les auteurs ont pu établir que c'est quasi exclusivement

dans les couches les plus aisées et les plus instruites de la population que l'on observe une amélioration des comportements de santé (consommation d'alcool et de tabac, activité physique et attention portée à l'alimentation) au cours des 15 dernières années.

Avec les données du *Panel suisse de ménages*, les auteurs peuvent également démontrer que les Alémaniques vivant à proximité de la frontière linguistique observée se soucient un peu plus de leur santé que les Romands.

Le Bulletin Obsan 2/2016 (gratuit, 8 pages) présente un aperçu des principaux résultats de l'étude: www.obsan.admin.ch/fr Publications

Des documents accessibles au plus grand nombre



En France, en 2008 déjà, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) avait adapté ses premiers supports de communication aux personnes malvoyantes, aveugles, sourdes ou malentendantes.

L'Inpes poursuit cette stratégie en créant une collection de brochures «Pour comprendre». Celles-ci répondent à différentes contraintes: peu de texte (choix des messages essentiels, vocabulaire et syntaxe qui facilitent la lecture), des illustrations (nombreuses et se suffisant à elles-mêmes), une charte graphique claire et un logo bien identifiable. Une version en braille existe aussi.

Autre spécificité: les publics destinataires (personnes illettrées comprises) sont systématiquement associés à leur conception et les professionnels qui les accompagnent sont aussi sollicités. *Arrêter de fumer* est le premier titre de la collection «Pour comprendre» (2015, 32 pages).

Voir: www.inpes.sante.fr